

	<b>CONTROLE A LA PRISE EN CHARGE DES ECHANTILLONS : ENREGISTREMENT ET TRAITEMENT DES NON CONFORMITES PREANALYTIQUES</b>	Code : 130-MOP-ASQ-NCS
		Version : 12.0
LABORATOIRE de BIOLOGIE		Date d'application : 17/02/2024

### **Objet :**

Décrire :

- les critères d'acceptation ou de refus des échantillons lors de leur prise en charge pour examens biologiques.
- les modalités d'enregistrement et de traitement dans le SIL des non-conformités pré-analytiques détectées

### **Domaine d'application :**

Ce mode opératoire s'applique à l'ensemble du personnel étant amené à prendre en charge des échantillons à l'accueil du laboratoire et en technique.

### **Définitions :**

**Non-conformité** (NC): Tout dysfonctionnement, événement indésirable (EI), erreur, incident, survenant au cours des activités du laboratoire entraînant le non respect d'une exigence spécifiée.

Exemple : erreur survenue lors de la réalisation d'un examen, anomalie d'un contrôle de qualité, incident survenu sur un équipement, incident sur commande, alerte de réacto-vigilance...etc

**SIL** : Système Informatique du Laboratoire

**Mots clés** : Dysfonctionnement, écart, non-conformité, NC, EI, SIL, pré analytique, enregistrement, traitement, secrétariat, erreur d'identité, identification

### **Principales références et documents liés**

Guide de prélèvement

GFHT Stabilité des paramètres d'hémostase générale et délais de réalisation des analyses Mise à jour Mai 2017

Interference Hemolysis Roche

Etude d'interférences vis à vis de molécules endogènes 2017 Biomérieux

035-PRO-PST-ANN « Annulation d'une demande d'examens et annulation/modification de résultats »

131-MOP-PST-STAR « Validation technique au poste d'hémostase »

017-PRO-ANA-PRE « Préparation des échantillons »

225-MOP-ANA-VTUUO : Mode opératoire du Virtuo

REMIC 2018

## SOMMAIRE

**I CRITERES D'ACCEPTATION / REFUS D'UN ECHANTILLON A L'ACCUEIL**

**II CRITERES D'ACCEPTATION / REFUS D'UN ECHANTILLON EN TECHNIQUE**

**III EXTRAIT SYNTHETIQUE DES CRITERES D'ACCEPTATION / REFUS A L'ACCUEIL**

**IV LISTE DES COMMENTAIRES CODANT POUR LES NON CONFORMITES DANS LE SIL**

**V LISTE DES CODES D'ANALYSES ANNULEES**

# I CRITERES D'ACCEPTATION / REFUS D'UN ECHANTILLON A L'ACCUEIL

**QUI = Secrétaires / Techniciens**

Contrôle de l'IDENTIFICATION PATIENT sur tube et feuille de demande d'examens

NON-CONFORMITE DETECTEE	DECISION	MODALITES D'ENREGISTREMENT DE LA NON-CONFORMITE ET DE TRAITEMENT
<p><b>Erreur ou absence d'identité patient</b></p> <p><b>Discordance entre identité tube et feuille demande</b></p>	<p><b>Détection à la création du dossier ou après la création du dossier et avant validation technique :</b></p> <p><b>Acceptation</b> sous réserve de régularisation</p>	<p>1 – Informer le service</p> <p>2 – <b>Proposer régularisation</b> par IDE du service qui doit ré étiqueter elle même les tubes et/ou la demande dans l'heure.</p> <p><u>IDE régularise avec étiquettes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faire signer la demande par la personne ayant fait la rectification (nom, fonction, date, heure) laquelle ré étiquette le,les échantillons et/ou la feuille de demande</li> <li>- enregistrer en ENR les examens plus analyse <b>NCID2</b></li> </ul> <p><u>IDE ne régularise pas :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- enregistrer le dossier au nom figurant sur la feuille de demande s'il n'est pas déjà créé</li> <li>- saisir en ENR analyse <b>NCID</b> et supprimer s'ils sont déjà enregistrés les examens et saisir les codes spécifiques pour groupes d'analyses annulées (cf. §V)</li> <li>- Saisir pour résultat le code <b>AANC</b></li> </ul> <p>3- Donner une photocopie du bon au cadre avec mention de la NC pour déclaration dans Kaliweb</p>
	<p><b>Découverte a posteriori après validation technique :</b></p> <p><b>Refus</b> sauf LCR ou autre échantillon jugé précieux par le biologiste selon la situation (sous réserve de régularisation)</p>	<p>1 -Désarchiver dossier si nécessaire par biologiste administrateur du SIL</p> <p>2 -Annuler les résultats de chaque examen par F8 code ANNUL puis F8 code <b>RESAN</b></p> <p>3 -Enregistrer en ENR analyse <b>NCID</b></p> <p>4 -Récupérer les résultats papier et les remettre au biologiste responsable pour archivage</p> <p>5 - Donner une photocopie du bon au cadre avec mention de la NC pour déclaration dans Kaliweb</p> <p><u>Régularisation par IDE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faire signer la demande par la personne ayant fait la rectification (nom, fonction, date, heure) laquelle ré étiquette le ou les échantillons et/ou la feuille de demande</li> <li>- créer une nouvelle demande dans le SIL et enregistrer les examens et analyse <b>NCID2</b> en ENR</li> </ul>
<p><b>CRP délocalisée :</b></p> <p><b>Discordance entre identité bon et ticket de résultat</b></p>	<p><b>Refus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enregistrer la demande au nom figurant sur le bon</li> <li>- Saisir le code AANC à la place du résultat et ajouter l'analyse NCNC</li> </ul>

**QUI = Secrétaires / Techniciens**

Contrôle du CONTENU  
de la feuille de demande d'examens

NON-CONFORMITE DETECTEE	DECISION	MODALITES D'ENREGISTREMENT DE LA NON-CONFORMITE ET DE TRAITEMENT
Après 18h (en semaine)/après 14h le samedi/le dimanche bon routine ou bon microbio /sérologie utilisé en garde	<b>Acceptation</b>	<b>FICHI</b> ajouté automatiquement par Scan Bac en fonction de l'heure de prélèvement, sauf pour les jours fériés non fixes. Possibilité d'ajouter manuellement l'analyse <b>FICHI</b> en ENR ou cocher sur le bon la case « Non conformité » sauf bilans réceptionnés entre 6h et 7h (dérogation)
Absence de la feuille de demande d'examens	<b>Acceptation</b> si régularisation	1 - Informer le service 2 - Proposer régularisation par IDE du service pour remise de la feuille de demande
Absence de l'identité préleveur et/ou prescripteur	<b>Acceptation</b> Pour le MG, le préleveur/éleveur est le prescripteur sauf indication contraire	<b>NCP</b> ajouté automatiquement par Scan Bac si absence de détection du prescripteur ou du préleveur. Possibilité d'ajouter manuellement en ENR ou en cochant sur le bon la case « Non conformité » Sinon saisir analyse <b>NCP</b> en ENR
Absence date et /ou heure de prélèvement	<b>Refus</b> en l'absence de régularisation par le service et sauf dérogation * Si un myélogramme est prescrit sur le même bon de prescription qu'un bilan sanguin, on considère que le MG a été effectué à la même heure .	1-Contacter le service pour régularisation par téléphone : relever le nom de l'IDE sur le bon et inscrire les informations manquantes sur le bon. Cocher sur le bon la case « Non conformité » pour ajouter la non-conformité <b>NCHP2</b> 2- Passer le bon au scanner pour l'enregistrer  <b>Si régularisation impossible :</b> => <b>ACCEPTER</b> par dérogation* - si absence d'IDE lors de l'appel téléphonique pour consultations externes, consultation préanesthésie - si liquide de ponction et absence de régularisation - par dérogation accordée par le biologiste d'astreinte  Enregistrer le bon manuellement et ajouter le code <b>NCHP</b>  Sinon <b>ANNULER</b> - Enregistrer analyse <b>NCDAT</b> - Remplacer les examens par l'analyse annulée correspondante (cf. §V) - Saisir code <b>AANC</b> sur chaque analyse à la place du résultat.
Absence de renseignement posologique pour dosage médicament	<b>Acceptation</b>	Répondre « Annuler » à la question posée par Scan'Bac pour laquelle l'information n'est pas connue (RNC se met automatiquement) Saisir analyse <b>MEDI2</b> en ENR avec code <b>RNC</b> à chaque item (sauf heure de prélèvement)
Absence de renseignement posologique pour dosage antiXa	<b>Acceptation</b>	Répondre « Annuler » à la question posée par Scan'Bac pour laquelle l'information n'est pas connue (RNC se met automatiquement) Saisir le code <b>RNC</b> à chaque item non renseigné (sauf heure de prélèvement qui doit obligatoirement être renseignée)

Contrôle de L'ECHANTILLON

NON-CONFORMITE DETECTEE	DECISION	MODALITES D'ENREGISTREMENT DE LA NON-CONFORMITE ET DE TRAITEMENT
<b>Echantillon manquant</b> (pas de tube sec dédié pour électro, pas de tube à VS, pas de tube EDTA dédié pour HbA1c....)	<b>Refus</b> sauf <b>dérogation*</b> pour consultations externes, pédiatrie/urgences pédiatriques	1 -Enregistrer les examens et saisir en ERM code <b>AANR</b> à la place du résultat 2 - Saisir en ENR analyse <b>NCNC</b> 3 - Prévenir les techniciens pour suppression du dossier dans MPL <b>4 - Informer les services si urgences, réanimation, néonatalogie, chimiothérapie et oncologie</b>  <b>Si dérogation*</b> : Saisir en ENR analyse <b>NCNC2</b> ou cocher sur le bon la case « Non conformité »
<b>Tube surnuméraire</b>	<b>Acceptation</b>	Pendant les heures ouvrables du secrétariat et à partir de 3 tubes en plus 1-Relever le n° SIL 2-Saisir <i>a posteriori</i> dans les dossiers SIL l'analyse <b>NCSUR</b>
<b>Défaut d'hygiène</b> Par exemple : - Fuite du récipient - Bon souillé	<b>Acceptation</b>	Saisir en ENR analyse <b>DEFHY</b> ou cocher sur le bon la case « Non conformité »
	<b>Refus</b> si risque pour le manipulateur	1- Prévenir le service 2- Enregistrer analyse <b>DEFHA</b> . Remplacer les examens par l'analyse annulée correspondante (cf. §V) 3- Saisir code <b>AANC</b> sur chaque analyse à la place du résultat. 4 - Donner une photocopie du bon au cadre avec mention de la NC pour déclaration dans Kaliweb
<b>Tube cassé</b>	<b>Refus</b>	1- Prévenir le service 2- Remplacer les examens par l'analyse annulée correspondante (cf. §V) 3- Saisir code <b>AATC</b> à la place du résultat 4- Saisir l'analyse <b>NCNC</b>

\* Acceptation ou refus en fonction de la faisabilité de l'analyse conformément au guide de prélèvement

**QUI = Secrétaires/ Techniciens**

Contrôle des <b>CONDITIONS</b> d'acheminement	NON-CONFORMITE DETECTEE	DECISION	MODALITES D'ENREGISTREMENT DE LA NON-CONFORMITE ET DE TRAITEMENT
	<b>Conditions de transport inappropriées</b> - Ammonémie non réfrigérée	<b>Refus</b> avec dérogation pour la pédiatrie ou la néonate si urgence et prélèvement vient d'être réalisé (moins de 5min). Transmettre immédiatement en technique	1 – Prévenir le service 2 - Enregistrer analyse <b>NCNC</b> et l'examen demandé 3 - Saisir en ERM code <b>AANC</b> à la place du résultat.
<b>Conditions de transport inappropriées</b> - Echantillon parvenu au laboratoire à une température de transport non recommandée	<b>Acceptation</b> par dérogation uniquement si ces conditions de conservation correspondent aux critères d'acceptation définis par le laboratoire	Saisir en ENR analyse NCT	

Contrôle du <b>CONTENANT</b>	NON-CONFORMITE DETECTEE	DECISION	MODALITES D'ENREGISTREMENT DE LA NON-CONFORMITE ET DE TRAITEMENT
	<b>Echantillon inadapté*</b>	<b>Acceptation</b>	Saisir en ENR analyse <b>NCNC2</b>
<b>Refus</b>		1- Prévenir le service 2- Enregistrer analyse <b>NCNC</b> 3- Saisir en ERM code <b>AANC</b> sur chaque analyse à la place du résultat.	
<b>Contenant inadapté</b>	Tube EDTA pour numération de volume indiqué sur étiquette >3 mL <b>Refus sauf si urgence vitale</b> : dans ce cas, transférer le prélèvement dans un tube volume indiqué de 3 mL	1 – Prévenir le service 2 - Enregistrer analyse <b>NCNC</b> et l'examen demandé 3 - Saisir en ERM code <b>AANC</b> à la place du résultat.	
	Récipient de recueil non conforme pour les échantillons d'urines, de selles, de crachats	<b>Refus</b>	
	Prélèvement précieux (cathéter...) reçu dans un pot de coproculture (non stérile)	<b>Acceptation</b>	Saisir en ENR analyse <b>NCNC2</b>

\* Acceptation ou refus en fonction de la faisabilité de l'analyse conformément au guide de prélèvement

**QUI = Secrétaires / Techniciens**

	TYPE D'EXAMEN	Délai	DECISION	MODALITES D'ENREGISTREMENT DE LA NON-CONFORMITE ET DE TRAITEMENT
HEMOSTASE	TP / Fibrinogène/ D-Dimères	>24h	REFUS	1- Prévenir le service 2- Enregistrer analyse <b>NCACH</b> , remplacer les examens par l'analyse annulée correspondante (cf. §V) 3- Saisir code <b>AADD</b> à la place du résultat
	Anti-Xa HBPM (Lovenox, Fraxiparine, Innohep...)	> 6h		
	Anti-Xa HNF, TCA sous HNF (Calciparine, Hép standard)	>4h		
	Anti-PF4	>2h		
	AUTRES EXAMENS	>4h		
BIOCHIMIE – IMMUNOANALYSE – Pour les autres examens : se référer au GP	- GAZOMETRIE à température ambiante	>30 min	Acceptation par dérogation : de 30min à 1h	Saisir en ENR analyse <b>NCACH</b>
	- Lactates(sang hors gazo)		REFUS >à 1h	1- Prévenir le service 2-Enregistrer analyse <b>NCACH</b> et l'analyse GAZA (si gazométrie). 3 - Saisir code <b>AADD</b>
	-Ammoniémie	>15min	REFUS Acceptation : par dérogation si plvt<30 minutes et demande urgente de la pédiatrie ou néonatal Transmettre immédiatement en technique	1-Prévenir le service 2-Enregistrer analyse <b>NCACH</b> 3- Saisir code <b>AADD</b> à la place du résultat Acceptation par dérogation : Saisir en ENR analyse <b>NCACH</b>
	- Glycémie sur hépariné - Potassium (hors gazo)	> 2h  Entre 2h et 4h si Centrifugation immédiate	REFUS si >à 4h	1-Prévenir le service 2-Enregistrer analyse <b>NCACH</b> 3- Saisir code <b>AADD</b> à la place du résultat
	- Bicarbonates -Réserve alcaline (hors gazo) - Gentamicine - Lithium	>4h	REFUS	
	-Ferritine -Folates -LDH -Phosphore -T4 libre -Vitamine B12	>6h	REFUS	
	-Biochimie liquide synovial	>4h	Acceptation par dérogation jusqu'à 24h	
	-Cytologie liquides ponction	>8h	Acceptation par dérogation jusqu'à 24h	
	HEMATO	HEMOGRAMMES	>6h	REFUS
VS		>4h		
Plaquettes sur tube citraté		>2h	Acceptation par dérogation jusqu'à 6h (Saisir en ENR analyse NCACH) sinon <b>REFUS</b>	
Paludisme			Acceptation par dérogation	

Contrôle du DELAI d'acheminement

Contrôle du DELAI d'acheminement

	TYPE DE PRELEVEMENT	ACHEMINEMENT A TEMPERATURE AMBIANTE (TA)		ACHEMINEMENT REFRIGERE		TRANSPORT INTER-LABORATOIRE#
		DELAI	DECISION	DELAI	DECISION	
<b>MICROBIOLOGIE</b>	URINES					Réfrigéré
	- ECBU sans borate	>2h	REFUS	>24h	REFUS	
	- ECBU tube boraté	>24h	Acceptation*			TA
	- Urines pour bandelette urinaire	>4h	REFUS			
	- Legionella	>24h	REFUS			
	SELLES					Réfrigéré
	- Coproculture sans milieu de transport	>24h	REFUS	>24h	Acceptation*	
	- Recherche <i>C. difficile</i> , sang dans les selles, virologie	>2h	Acceptation* jusqu'à 24h	>24h	Acceptation*	Réfrigéré
	- Parasitologie des selles	>2h	Acceptation* jusqu'à 24h			
	- Coproculture avec milieu de transport	>48h	REFUS			
	PRELEVEMENTS RESPIRATOIRES	>2h	Acceptation* jusqu'à 24h	>24h	Acceptation*	Réfrigéré
	LIQUIDES DE PONCTION (pleural, ascite..)	>24h	Acceptation*			TA
	LCR	>2h	Acceptation*			TA
	Pus recueilli sur crachette Placenta, liquide gastrique Matériel : Cathéters, stérilet...	>4h	Acceptation* jusqu'à 24h	>24h	Acceptation*	Réfrigéré
	IOA	>2h	Acceptation* jusqu'à 24h	>24h	Acceptation*	Réfrigéré
	Hémocultures	>24h	Acceptation* jusqu'à 48h			TA
	PRELEVEMENTS sur milieu Amies	>48h	REFUS	>48h	REFUS	TA Réfrigéré
	CT/NG	>24h	Acceptation* jusqu'à 48h			
	Grippe-COVID-VRS sur milieu de transport	>24h	REFUS	>4jours	REFUS	Réfrigéré
	FilmArray respiratoire haut	>4h	Acceptation* jusqu'à 24h			
Cristallurie	>3h et/ou si recueil <3h après repas	REFUS				

**\*Si acceptation par dérogation**

Saisir en ENR analyse NCACH

**Si refus**

- 1 – Prévenir le service
- 2- Enregistrer analyse NCACH, remplacer les examens par l'analyse annulée correspondante (cf. §V)
- 3 - Saisir code **AADD** à la place du résultat

**# Si erreur de température d'acheminement, acceptation par dérogation si les conditions de conservation le permettent.**

Saisir en ENR analyse NCT

## II CRITERES D'ACCEPTATION / REFUS D'UN ECHANTILLON EN TECHNIQUE

**QUI = Techniciens**

Contrôle au poste d'IDENTIFICATION SECONDAIRE	NON-CONFORMITE DETECTEE	DECISION	MODALITES D'ENREGISTREMENT DE LA NON-CONFORMITE ET DE TRAITEMENT
	<b>Erreur étiquetage secondaire des tubes découverte après validation technique</b> (Étiquetage échantillon patient B avec étiquette du patient A)	<b>Acceptation</b>	1 – Dès la découverte de l'erreur, vérifier l'identification de tous les échantillons et feuilles de demandes pour les 2 patients A et B 2 - Ré étiqueter correctement tous les échantillons ET feuille de demande (étiquette fille) 3 – Passer les tubes. Si déjà passés modifier les résultats cf 035-PRO-PST-ANN et enregistrer une non-conformité Sapanet En cas d'impossibilité de repassage (quantité insuffisante, délai d'analyse dépassé etc..) annuler les résultats et saisir en ENR le code NCIDL
Contrôles en <b>HEMOSTASE</b>	<b>Quantité insuffisante</b> détectée avant le chargement du tube ou par l'automate <i>Remplissage du tube supérieur à 90% recommandé (&gt;80% acceptable)</i>	<b>Refus</b>	1 - Prévenir le service et ajouter sur MPL code TELH 2 - Supprimer en ENR les examens et saisir analyse <b>BHA</b> avec code <b>AATNR</b>
	<b>Absence informations traitement et/ou erreur de traitement</b>	<b>Acceptation</b>	Sur MPL ajouter <b>RCH2 avec code</b> : PDT, AVK, AVK10, HST, HBPM, HAVK, PRAD, XAR ou ELIQ Cf 131-MOP-PST-STAR <i>NB : Insertion automatique dans le SIL : NCRH</i>
	<b>Plasma hémolysé, ictérique ou lactescent</b> : détection par mesure d'indices HIL par l'automate	<b>Refus / Acceptation</b> Selon paramètres et indices	Cf 131-MOP-PST-STAR
	<b>Caillot</b>	<b>Refus</b>	
Contrôles en <b>HEMATOLOGIE</b>	<b>Quantité insuffisante</b> <i>Si passage en auto : niveau de sang doit dépasser le haut du bouchon en retournant le tube</i>	<b>Refus</b>	1 - Prévenir le service (tracer l'appel téléphonique dans EIPU ou MPL) 2 - Supprimer en ENR les examens, saisir analyse <b>NFA</b> avec code <b>AAPI ou AAPCO</b> (si tube déjà passé et présence de caillot : dans EIPU mettre ANNUL sur les paramètres).
	<b>Présence d'un caillot</b> entraînant des plaquettes basses ou discordance d'antériorité ( <i>NB : Vérifier l'intérieur du bouchon et par transvasement dans un tube à hémolyse</i> )		
	<b>Hémodilution</b> entraînant des résultats aberrants et/ou discordances avec antériorités Hb ou VGM	<b>Refus</b> si prélèvement côté perfusion	1 - Prévenir le service et autres secteurs techniques du labo du risque d'hémodilution 2 - Supprimer en ENR les examens, saisir analyse <b>NFA</b> avec code <b>AANC</b> 3 – Tracer l'appel téléphonique sur l'EIPU (donner résultat Hb/PQ)
		<b>Acceptation</b> si côté du prélèvement inconnu ou différent de perfusion	Ajouter en commentaire libre dans le SIL en COM0: suspicion d'hémodilution de l'échantillon.
<b>Pour le myélogramme</b> : discordance entre l'identité des lames et l'étiquette sur le plateau	<b>Acceptation</b>	Information du biologiste en charge des myélogrammes pour vérifier l'identité.	

**QUI = Techniciens**

**Contrôles en BIOCHIMIE –  
IMMUNOANALYSE  
SERO- ELECTRO**

NON-CONFORMITE DETECTEE	DECISION	MODALITES D'ENREGISTREMENT DE LA NON-CONFORMITE ET DE TRAITEMENT
<b>Quantité insuffisante</b> <i>Volume de plasma minimum accepté sur tube primaire : 1ml sinon décantation en microgodet adapté Cf. 017-PRO-ANA-PRE</i>	<b>Refus</b>	1 - Prévenir le service et tracer sur MPL 2 - Remplacer les examens annulés par l'analyse annulée correspondante (cf. §V) 3 - Saisir le code <b>AAPI</b> à la place du résultat et enregistrer analyse <b>NCNC</b>
<b>Présence de fibrine</b> entraînant une erreur de pipetage	<b>Acceptation</b> ou <b>refus</b> en fonction du repassage	- <b>Re-centrifugation</b> du tube et décantation en godet si besoin puis repassage de l'échantillon. Si pas de rendu possible : - Prévenir le service et tracer sur MPL - Remplacer les examens annulés par l'analyse annulée correspondante (cf. §V) - Saisir le code <b>AAPCO</b> pour l'analyse correspondante
<b>Interférence hémolyse/bilirubine/lipémie</b> <b>SEROLOGIE :</b> <b>Sérologie automatisée</b> (CE : Séro + Fertilité ; Mini-Vidas) : - Hémolyse : Refus si tube $\geq$ <b>V06</b> (304 mg/dL) - Bilirubine : Refus si tube $\geq$ <b>4<sup>ème</sup> tube</b> (0.282 mmol/L) - Lipémie : Refus si tube $\geq$ <b>2<sup>ème</sup> tube</b> (7.5 g/L)  <b>Sérologie manuelle :</b> - Hémolyse : Refus si tube $\geq$ <b>V02</b> (40.5 mg/dL) - Bilirubine : Refus si tube $\geq$ <b>2<sup>ème</sup> tube</b> (0.127 mmol/L) - Lipémie : Refus si tube $\geq$ <b>2<sup>ème</sup> tube</b> (7.5 g/L)	<b>Acceptation</b> ou <b>refus</b> en fonction des abaques (échelles colorimétriques) au poste : « Interference Hemolysis Roche » pour l'Hémolyse ; « Etude d'interférences vis-à-vis de molécules endogènes 2017 Biomérieux » pour la Bilirubine et la Lipémie	En cas de refus : - Prévenir le service et tracer sur MPL ou feuille de pailleasse - Rajouter l'analyse : <b>NCNC</b> - A la place des résultats des tests concernés ; saisir <b>AAHTL</b>
<b>BIOCHIMIE</b> détection par mesure d'indices HIL par l'automate	<b>Acceptation</b>	Voir 218-MOP-PST-BIOC

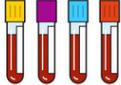
**Contrôles  
GAZ DU SANG**

<b>Quantité insuffisante</b>	<b>Refus</b>	1- Prévenir le service et et tracer sur MPL 2- Supprimer les examens en ENR, saisir <b>GAZA</b> code <b>AAPI</b> sauf pour gazo sang de cordon saisir code <b>AAPI</b> à chaque analyse sans enregistrer <b>GAZA</b>
<b>Présence d'un caillot</b>	<b>Refus</b>	1- Prévenir le service et et tracer sur MPL 2- Supprimer les examens en ENR et saisir <b>GAZA</b> code <b>AAPCO</b> sauf pour gazo sang de cordon saisir code <b>AAPCO</b> à chaque analyse sans enregistrer <b>GAZA</b>

Contrôles en  
**BACTERIOLOGIE**

NON-CONFORMITE DETECTEE	DECISION	MODALITES D'ENREGISTREMENT DE LA NON-CONFORMITE ET DE TRAITEMENT
<b>Quantité insuffisante (&lt; trait) d'urines prélevées sur tube boraté</b>	<b>Acceptation</b> par dérogation pour les cas de pyélostomie, urétérostomie, ponction sus-pubienne ou demandes du service de pédiatrie	Commentaire automatique sur résultat si culture négative, alertant sur le risque de faux négatif
	<b>Refus</b>	1-Prévenir le service 2-Dans le SIL, supprimer l'ECBU et saisir <b>ECBUA</b> code <b>AAPI</b> et enregistrer analyse NCNC
<b>Mauvais recueil cathéter</b> (longueur du cathéter plus grande que la taille de la boîte de Pétri, présence d'ailette)	<b>Refus</b>	1-Prévenir le service 2-Dans le SIL, supprimer le cathéter et saisir <b>CATHA</b> code <b>AANC</b> et enregistrer analyse NCNC
<b>Quantité insuffisante d'échantillon pour analyse</b>	<b>Refus</b>	1-Prévenir le service 2-Supprimer l'examen et saisir code analyse annulant si existe cf 035-PRO-PST-ANN si pas de code inscrire un commentaire en WIP à la place du résultat 3- si besoin saisir en ERM code AAPI à la place du résultat 4- enregistrer en ENR analyse NCNC
<b>Flacon d'hémoculture insuffisamment rempli</b> (vérifier que le niveau n'est pas inférieur à une graduation en dessous du trait de volume optimal placé à 10 mL)	<b>Acceptation</b>	Ajouter en ERM par F8 insert dans chaque hémoculture concerné l'analyse <b>NCHEM</b> et choisir le code correspondant AEINF, ANINF ou 2INF
<b>Type d'échantillon discordant avec l'examen enregistré dans le SIL</b>	<b>Acceptation</b>	Modification de l'enregistrement avec saisie du code adapté pour l'examen demandé
<b>Flacon d'hémoculture périmé</b>	<b>Acceptation</b>	Voir mode opératoire du Virtuo : 225-MOP-ANA-VTUA

### III EXTRAIT SYNTHETIQUE DES CRITERES D'ACCEPTATION / REFUS A L'ACCUEIL

<b>Identité</b> 	<b>Prescription</b> 	<b>Echantillon</b> 	<b>Acheminement</b> 
Erreur d'identité → Copie au cadre	Erreur de fiche	Tube manquant	Conditions d'acheminement non conforme : ammoniémie
 Erreur détectée avant validation technique <b>et</b> régularisation <b>NCID2</b>	 <b>FICHI</b> (sauf entre 6h et 7h)	 sauf dérogations* <b>AANR sur résultats analyse NCNC</b>	 sauf pédiatrie/néonate reçu en moins de 5 minutes <b>AANC sur résultats analyse NCNC</b>
 Erreur détectée après validation technique et prélèvement précieux <b>NCID2</b>	 si régularisation	 - Prévenir techniciens - Téléphoner aux urgences, réanimation, néonate, chimio, onco  Si <b>accepté</b> : <b>NCNC2</b>	
 Erreur détectée après validation technique (prélèvement non précieux) <b>ou</b> Absence de régularisation et erreur détectée avant validation technique <b>NCID</b>	 <b>MEDI2 (médicament)</b>	Contenant inadapté   <b>AANC* sur résultats NCNC</b> Si <b>accepté</b> : <b>NCNC2</b>	Conditions d'acheminement non conforme Echantillon parvenu au laboratoire à une température de transport non recommandée
	Absence prescripteur/préleveur	Tubes surnuméraires (+ de 3 tubes)	
	 <b>NCP</b>	 <b>NCSUR</b>	
	Absence date/heure prélèvement	Tube cassé	
	  Régularisation par téléphone (noter le nom de l'IDE) <b>NCHP2</b>	 <b>AATC sur résultats analyse NCNC</b>	
	Par dérogation* si absence IDE pour consultations ou liquide de ponction/dérogation biologiste <b>NCHP</b>	Défaut d'hygiène	Délai d'acheminement non conforme
		 <b>DEFHY</b>	Voir les délais pré-analytiques et la conduite à tenir dans les tableaux ci-dessus
	 <b>AANC sur résultats analyse NCDAT</b>	  <b>AANC sur résultats DEFHA</b> → copie au cadre	 <b>AADD sur résultats analyse NCACH</b>
			 <b>NCACH</b>

\*Acceptation ou refus en fonction de la faisabilité de l'analyse conformément au guide de prélèvement

**En cas de doute se reporter au mode opératoire complet**

Code : 130-MOP-ASQ-NCS - - CONTROLE A LA PRISE EN CHARGE DES ECHANTILLONS : ENREGISTREMENT ET TRAITEMENT DES NON CONFORMITES PREANALYTIQUES

Version : 12.0 du 17/02/2024 - Rédaction : Couzigou Célia - Approbation : DUBOURDIEU BEATRICE 11/14

Ce document ne doit être ni photocopié, ni imprimé sans l'autorisation du responsable Assurance Qualité

#### IV LISTE DES COMMENTAIRES CODANT POUR LES NON CONFORMITES DANS LE SIL

CODES	Type de codes		TEXTE
	analyse	texte codé	
AEINF		X	Flacon aérobie insuffisamment rempli, ce qui peut générer un résultat faussement négatif
ANINF		X	Flacon anaérobie insuffisamment rempli, ce qui peut générer un résultat faussement négatif
2INF		X	Flacons aérobie et anaérobie insuffisamment remplis, ce qui peut générer un résultat faussement négatif
AADD		X	Examen(s) annulé(s), délai d'acheminement dépassé
AA7J		X	Analyse annulée car déjà réalisée dans un délai de moins de 7 jours
AAAR		X	Examen(s) annulé(s), prélèvement à refaire
AAAOD			Examen(s) annulé(s), patient sous AOD
AAAVK		X	Examen(s) annulé(s), patient sous AVK Service prévenu par téléphone
AADIA		X	annulé (non validé chez le patient dialysé)
AAG		X	examen hors liste de garde, demande annulée (à reprélever)
AAHBP		X	Examen(s) annulé(s), patient sous HBPM
AAHEP		X	Examen(s) annulé(s), présence d'héparine dans l'échantillon
AAHTL		X	Test irréalisable (sérum hémolysé, trouble ou lipémique)
AAPB		X	annulé (pb technique) -> à reprélever si nécessaire
AASM		X	Analyse annulée, selles moulées
AAXA		X	Technique inadaptée à la surveillance des NACO
AAEH		X	Examen(s) annulé(s), échantillon hémolysé
AAHEM		X	Examen irréalisable, prélèvement hémorragique
AATC		X	Examen(s) annulé(s), tube cassé
AANC		X	Examen(s) annulé(s), prélèvement non conforme
AANR		X	Examen(s) annulé(s), échantillon non reçu
AAOK		X	Examen(s) annulé(s), en entente avec le service prescripteur
AAPCO		X	Examen(s) annulé(s), échantillon coagulé
AAPI		X	Examen(s) annulé(s) échantillon insuffisant
AATNR		X	Examen(s) annulé(s), tube incomplètement rempli (proportion sang-anticoagulant non respectée)
DEFHY	X		Hygiène défectueuse de l'échantillon reçu
DEFHA	X		Echantillon parvenu souillé au laboratoire : analyse ou bilan annulé
ECHIA			Coche sur feuille de demande Idem code NCNC
FICHI	X		Erreur de fiche de prescription
NCACH	X		Echantillon parvenu au laboratoire dans un délai non conforme, accepté par dérogation uniquement si le délai autorisé n'est pas dépassé. Prendre alors en compte ce risque dans l'interprétation des résultats et réaliser un contrôle si nécessaire.
NCDAT	X		Date et/ou heure de prélèvement non renseignée(s) sur la feuille de demande: --> échantillon(s) refusé(s) --> BILAN ANNULE
NCHBD	X		Taux d'hémoglobine discordants: NF versus gazométrie suggérant soit une homogénéisation défectueuse lors d'une de ces mesures, soit un prélèvement en quantité insuffisante et/ou un prélèvement défectueux (prélèvement au voisinage d'une perfusion, présence d'un caillot sanguin dans le prélèvement)
NCHEM	X		Non-conformité observée à la réception de l'échantillon :
NCHP	X		Heure de prélèvement non renseignée sur la feuille de demande L'absence de cette information ne permet pas de garantir la prise en charge de l'échantillon dans des délais conformes ni par conséquent la fiabilité du résultat de certains paramètres sensibles comme la glycémie, les examens d'hémostase, les gazométries.
NCHP2	x		Renseignement relatif à la date et/ou à l'heure de prélèvement obtenu après appel de l'unité de soins (absent sur la feuille de demande ou erroné)
NCID	X		Erreur d'identification de l'échantillon lors de l'étiquetage dans l'unité de soins, résultats annulés, bilan à reprélever
NCID2	X		Echantillon mal ou non identifié, accepté par dérogation. Prendre en compte ce risque dans l'interprétation des résultats et réaliser un prélèvement de contrôle si nécessaire
NCIDL			Erreur d'identification de l'échantillon lors de l'étiquetage secondaire au laboratoire, résultats annulés, bilan à reprélever
NCNC	X		Echantillon inadapté à l'analyse demandée (erreur au niveau du prélèvement) examens(s) annulé(s)
NCNC2	X		Echantillon ne répondant pas aux critères préconisés pour l'analyse ou le bilan demandé, accepté toutefois par dérogation (erreur au niveau du prélèvement)
NCP			Identification du préleveur et/ou du prescripteur non renseignée sur la feuille de demande

Code : 130-MOP-ASQ-NCS - CONTROLE A LA PRISE EN CHARGE DES ECHANTILLONS : ENREGISTREMENT ET TRAITEMENT DES NON CONFORMITES PREANALYTIQUES - Version : 12.0 du 17/02/2024 - Rédaction : Couzigou Célia - Approbation : DUBOURDIEU BEATRICE 12/14

*Ce document ne doit être ni photocopié, ni imprimé sans l'autorisation du responsable Assurance Qualité*

CODES	Type de codes		TEXTE
NCPER	X		Flacon périmé ce qui peut générer un résultat faussement négatif
NCRH	X		Renseignement relatif au traitement anticoagulant obtenu après appel de l'unité de soins (absent sur la feuille de demande)
NCSUR	X		Présence de tubes prélevés en surnombre (>2) par rapport aux examens demandés
NCT	X		Echantillon parvenu au laboratoire à une température non recommandée, accepté par dérogation uniquement si ces conditions de conservation correspondent aux critères d'acceptation définis par le laboratoire Prendre alors en compte ce risque dans l'interprétation des résultats et réaliser un contrôle si nécessaire.
RNC		X	renseignement non communiqué
MEDI2	X		Renseignement posologique dosage médicaments
PHLG	X		Prescription hors liste de garde
GDS30		X	Gazométrie parvenue au laboratoire plus de 30 mn après le prélèvement. Au delà de 30 mn, les résultats peuvent être affectés: diminution du pH et de la pO2 et augmentation de la pCO2 et des lactates. Au delà d'une heure, les Gaz du Sang ne peuvent plus être analysés (Ajouté automatiquement sous NCACH si GAZO demandée)
LA30		X	Echantillon pour dosage d'acide lactique parvenu au laboratoire plus de 30 mn après le prélèvement. Au delà de 30 mn, le résultat peut être augmenté. Au delà d'une heure, le dosage n'est pas réalisable (Ajouté automatiquement sous NCACH si LA demandé)

## V LISTE DES CODES D'ANALYSES ANNULEES

En l'absence de code annulant : saisir en résultat codé le commentaire codant la non-conformité (cf IV)

ANALYSES	CODE ANNULANT
Bilan d'hémostase	BHA
Protéine C / Protéine S	PCAA / PSAA
Recherche d'anticoagulant circulant	RACA
Ionogramme	IONA
Bilan lipidique	BLA
Chimie urine	CHIUA
Cristallurie	CRISA
Electrophorèse sang	EPA
Gazométrie (hors gazo de sang de cordon)	GAZA
HbA1c	HBGA
Immunofixation annulée (persistance pic)	IFA2
ECBU	ECBUA
Antigène legionelle	LEGAA
Coproculture	COPRA
Recherche <i>C. difficile</i>	CDIFA
Parasitologie	PARAN
Sang dans les selles	SGSA
Virologie des selles	VIROA
Crachats	CRAA
Pus	PUSA
Prélèvement vaginal	PVA
Stérilet	STERA
Cathéter	CATHA
PCR Grippe	GRIA
PCR Chlamydia-gonocoque	CHLAA+ GONA
NFS	NFA
Myélogramme	MYGRA
Autres :	
Benzodiazépine sang	BENZA (Règle BENZA1 dans BENZA pour résultat= TEC "BENZA")
Tricycliques sang	TRIA (Règle BENZA1 dans TRIA pour résultat= TEC "BENZA")
Sérologie HTLV	HTLVA
Autres codes annulants spécifiques	Voir 035-PRO-PST-ANN